

**LE « POURPOINT » DANS LA
SECONDE MOITIE
DU XIV^e SIECLE**

**L'EXEMPLAIRE DU MUSEE DES TISSUS
DE LYON**

Odile BLANC

Les historiens du costume médiéval nous ont depuis longtemps familiarisés avec les profondes transformations vestimentaires du milieu du XIV^e siècle qui ont consacré définitivement la différence des sexes au moyen du paraître. D'autre part, ces changements ont surtout affecté, et de façon spectaculaire, les modes masculines en adoptant comme nouveaux critères de l'élégance, rompant ainsi avec la tradition, le court, l'étroit, le cousu.⁵¹ La seconde moitié du XIV^e siècle serait ainsi, selon l'heureuse expression de Jacques Le Goff « l'âge du pourpoint ».

Emblématique de la période, ce vêtement l'est sans aucun doute, car il revêt aussi bien la fonction guerrière (nous sommes en pleine guerre de Cent ans), que la fonction curiale (le morcellement du pouvoir, à l'époque de Charles VI, favorisant l'essor des cours princières). Un vêtement nouveau accompagne la naissance d'un homme nouveau, l'homme de cour, dont l'excellence est de savoir manier les lettres comme les parures et les armes⁵². Adopté par la jeunesse aristocratique des temps de Charles V et Charles VI, le pourpoint demeurera, à l'époque moderne, une pièce essentielle de l'habillement masculin, avant que le gilet ne lui vole ce rôle, au XVIII^e siècle. De nos jours, le mot reste évocateur de « haute époque » et perçu comme une espèce de juste au corps. Ainsi est-il présenté dans l'actuel Petit Robert de la langue française.

A l'époque qui nous intéresse le mot a un sens bien précis, même si la réalité qu'il désigne reste parfois difficile à appréhender, faute de spécimens conservés. Le vêtement connu sous le nom de « pourpoint de Charles de Blois » prend alors une valeur exemplaire, encore qu'il soit malaisé de lui donner une date exacte, comme d'affirmer que nous sommes bien en présence d'un pourpoint. Ce vêtement court, conservé au Musée des Tissus de Lyon, est cependant un excellent exemple pour présenter les modes masculines de la fin du XVI^e siècle.

• Un objet de collection

On connaît bien l'histoire de cette pièce à partir du XIX^e siècle. Elle a notamment appartenu au marchand costumier parisien Eude, qui avait une boutique rue Bonaparte, entre 1847 et 1871, face à ce qui est aujourd'hui l'Ecole Nationale des Beaux-Arts.

Ce vêtement était loué à des peintres ou des gens de théâtre dont je n'ai malheureusement pas pu établir l'identité. La plupart des auteurs qui se sont intéressés au pourpoint l'ont vu dans la boutique d'Eude, au milieu du siècle. Ainsi Francisque-Michel, auteur de deux volumes sur les textiles du Moyen Age d'après les sources littéraires⁵³; Ramé, qui a fait connaître le vêtement à la Société Archéologique de Bretagne⁵⁴; le père Cahier, auteur de quatre volumes de *Mélanges d'archéologie d'histoire et de littérature* illustrés par le père Martin⁵⁵; enfin Louis de Farcy, auteur vers 1910 d'une monographie sur le pourpoint qui

⁵¹ Sur cette question, on consultera la thèse de Paul Post, *Die französische-niederländische Männertracht einschliesslich der Ritterrüstung im Zeitalter des Spätgotik, 1350-1475*, Halle, 1910, ainsi que son article « La naissance du costume masculin moderne au XIV^e siècle », *Actes du 1er Congrès international d'histoire du costume*, Venise 31 août-7 septembre 1952, 28-42; François Boucher, « Les conditions de l'apparition du costume court en France vers le milieu du XIV^e siècle », *Recueil de travaux offerts à Clovis Brunel, Mémoires et documents publiés par la Société de l'Ecole des Chartes*, n. XII, 1955, 183-192; Stella Mary Newton, *Fashion in the age of the Black Prince*, Woodbridge, Boydell Press, 1981; Odile Blanc, *Parades et parures. L'invention du corps de mode à la fin du Moyen Age*, Paris, Gallimard, 1997.

⁵² Dans son célèbre traité paru en 1528, Baldassar Castiglione rappellera à plusieurs reprises combien « la principale et vraie profession du Courtisan doit être celle des armes » (*Le Livre du Courtisan*, trad. fr. d'Alain Pons, Paris: Gérard Lebovici, 1987, p. 42).

⁵³ *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent et autres tissus précieux en Occident, principalement en France pendant le Moyen Age*, 2 vol., Paris, 1852.

⁵⁴ *Bulletin archéologique de l'association bretonne* (classe d'archéologie), 1851 [1852], vol. 3, 251-257.

⁵⁵ C. Cahier - A. Martin, *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*, vol. 3, p. 147-148, pl. XXVII A.

demeure une référence, bien que ses affirmations soient parfois contradictoires⁵⁶. Le témoignage le plus intéressant concernant les activités du costumier Eude est celui du peintre Maurice Leloir, fondateur en 1907 de la Société de l'Histoire du Costume, à qui l'on doit la première étude s'intéressant à la coupe du pourpoint et dont la revue anglaise *Apollo* a publié un compte rendu en 1936⁵⁷.

Le pourpoint a également appartenu au célèbre collectionneur lyonnais Jean-Baptiste Carrand, qui joua un rôle essentiel dans la muséographie française et dont l'importante collection de textiles et d'objets médiévaux se trouve aujourd'hui au Musée du Bargello à Florence⁵⁸. Il orna ensuite la collection d'Albert Goupil, fils de l'éditeur d'estampes parisien,⁵⁹ avant d'échoir à l'industriel du Mans Julien Chappée, mécène des sociétés savantes de sa région particulièrement versé dans l'étude du Moyen Age⁶⁰, qui en fit don au Musée des Tissus de Lyon en 1924.

Chose curieuse, et paradoxale si l'on considère la fascination exercée par ce vêtement, cette pièce fut longtemps appréciée comme un textile. Les premiers auteurs semblent avoir imaginé avec peine la silhouette révélée par cet habit. La notice du catalogue de la vente Goupil décrit ainsi un vêtement « collant », qui « boutonne jusqu'à la ceinture, à parti de laquelle les bords des basques sont échancrées en une sorte d'ogive »⁶¹. Cette description n'est compréhensible que si le pourpoint n'est boutonné que dans sa partie supérieure, comme on le voit sur les reproductions photographiques antérieures à sa nouvelle présentation au public en 1987.

Le premier à se soucier de le reproduire tel qu'il devait être porté est Maurice Leloir, peintre et historien du costume. Parallèlement, Adrien Harmand, dans sa monographie sur les vêtements portés par Jeanne d'Arc, en donne le patron⁶². Plus tard, Paul Post, lors du premier congrès international d'histoire du costume qui se tint à Venise en 1952, présenta quatre reconstitutions de vêtements, dont le pourpoint de Lyon, réalisés par les élèves de l'école de mode du Letterverein à Berlin. Ces modèles d'originaux, présentés sur mannequins vivants, furent très appréciés du public des conférences. En évoquant un vêtement porté, autrement dit une silhouette, ils eurent en effet le mérite de rendre intelligible une forme dont les photographies n'avaient guère saisi que l'étrangeté. C'est dire si les peintres jouèrent un rôle inaugural de premier ordre dans le développement de l'histoire du costume.

⁵⁶ « Le pourpoint de Charles de Blois conservé jadis au couvent de Notre-Dame des Carmes d'Angers ». Extrait des *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture Sciences et Arts d'Angers* (année 1910, 5ème série, tome XIII), Angers, G. Gassin, 1911. La brochure éditée au Mans chez Benderitter, avec deux dessins et six reproductions photographiques, est plus complète.

⁵⁷ F.M. Kelly, « A medieval doublet by Maurice Leloir », *Apollo*, mars 1936, volume XXIII, n° 135, 157-160.

⁵⁸ Mes renseignements sur ce collectionneur sont empruntés à l'article de Jean François Garmier, « Le goût du Moyen Age chez les collectionneurs lyonnais du XIXe siècle », *Revue de l'art* 47 (1980), p. 53-55, et au catalogue de l'exposition *Arti del Medio Evo e del Rinascimento. Omaggio ai Carrand 1889-1989*, Florence, Museo Nazionale del Bargello, 20 mars-25 juin 1989.

⁵⁹ Molinier, « La collection Albert Goupil », *Gazette des Beaux-Arts*, 1885, 27ème année, t. XXXI, 2ème période, p. 377.

⁶⁰ René Baret, « La dispersion des collections Chappée », extrait de *La Province du Maine*, juillet-septembre 1963, 3-15. Les Archives Départementales de la Sarthe ont établi en 1994 un *Répertoire numérique de la collection Paul Cordonnier*. Le fonds constitué par cet érudit local, grand ami de Chappée et qui reçut une partie de ses collections, est très intéressant pour connaître les goûts de ce dernier. Je remercie Frédérique Hamm, conservateur, de m'en avoir facilité l'accès.

⁶¹ *Catalogue des objets d'art de l'Orient et de l'Occident, tableaux, dessins, composant la collection de M. feu Albert Goupil*, 23-27 et 28 avril 1888, Cat. 518.

⁶² *Jeanne d'Arc, ses costumes, son armure. Essai de reconstitution*, Paris, 1929, fig. 13 et 14.

• Une silhouette nouvelle

A partir du milieu du XIV^e siècle, nombre de chroniqueurs notent chez leurs contemporains des transformations radicales dans les manières de se vêtir, à Florence, Rome, Milan, dans les royaumes de France et d'Angleterre, en Allemagne et en Bohême. Un peu partout en Europe, les hommes adoptent des vêtements plus courts et plus étroits, ornés de longues manches traînantes auxquelles répondent les longues cornettes des chaperons dont les bords, comme ceux de la base du vêtement, sont parfois savamment découpés.

Les peintures contemporaines ont abondamment représenté ces vêtements aristocratiques, que l'on peut encore admirer, par exemple, au palais des Papes à Avignon, sur les murs de la Chambre du Cerf où sont figurés deux jeunes élégants se préparant à la chasse au faucon. Datée de 1343, cette fresque peut à bon droit être rapprochée de la description des modes nouvelles due à l'historien florentin Giovanni Villani⁶³.

Les manuscrits à peinture du milieu du siècle ont particulièrement souligné la manière dont ces vêtements usent de découpures et, au grand dam des moralistes, s'associent volontiers au port de ceintures volumineuses, ornées de bourses et de dagues non moins voyantes. Et le fait majeur noté par tous les chroniqueurs, que l'on doit sans doute attribuer à l'extension du conflit avec l'Angleterre, est bien la généralisation du port d'armes.

Ces vêtements sont toutefois très différents de celui conservé à Lyon. Ils n'ont pas d'ouverture apparente sur le devant et la partie inférieure reste ample, ce qui suggère une couture à la taille ou aux hanches. Du reste, l'auteur des *Grandes Chroniques de France*, dans son évocation de la défaite de Poitiers qu'il attribue aux désordres vestimentaires des chevaliers français, a soin de distinguer deux genres de vêtements : les uns sont si ajustés qu'il semblent cousus sur le corps et nécessitent une aide pour les vêtir comme pour les ôter ; les autres sont « frongiées sus les rains comme femmes »⁶⁴. Ces deux formes ont sans doute coexisté, jusqu'à ce que la forme entièrement ajustée, dont le vêtement de Lyon offre un exemple, s'impose définitivement.

Fermé sur le devant par 32 boutons⁶⁵, le vêtement conservé au Musée des Tissus possède deux petites fentes de chaque côté et ne devait guère dépasser le haut des cuisses. Les manches sont également fermées par 20 boutons. Leur forme particulière a été décrite par Harmand sous le nom de « grandes assiettes », l'assiette désignant l'entournure de la manche dont la largeur singulière, gagnant presque le milieu du corps, assurait un ajustement maximal au corps du porteur. De même, les pièces en triangle régulièrement disposées autour de l'emmanchure semblent moins pallier l'usure de l'étoffe, comme on a pu le penser, qu'éviter tout pli à cet endroit du corps.

La chronique de Limbourg, rédigée par un clerc du diocèse de Mayence à partir de 1377, mentionne un vêtement semblable apparu, selon l'auteur, après les ravages de la Peste Noire en 1349⁶⁶. Ce nouvel habit n'est pas coupé sur les reins, et il est fait de morceaux (*geren*). À l'évidence, ces « morceaux » désignaient un assemblage de pièces d'étoffe jouant le rôle de nos pinces actuelles, dans lesquelles il est légitime de reconnaître les pièces triangulaires composant l'emmanchure du vêtement de Lyon. De la même manière, le chroniqueur anglais John of Reading, évoquant les modes des environs de 1365, note que les vêtements masculins sont devenus étroits et « cousus de toutes parts ».⁶⁷

⁶³ *Cronica*, éd. Par G. Dragomanni, 4 vol., Firenze, 1844-1845

⁶⁴ *Les Grandes Chroniques de France* éditées par J. Viard pour la Société de l'Histoire de France, Paris, 1920-1953, t. IX, p. 285.

⁶⁵ La présence de 34 boutonnières indique l'absence de deux boutons.

⁶⁶ Tileman Ehlen von Wolfhagen, *Limburger Chronik*, éd. Par A. Wyss pour les M.G.H. (*Scriptores qui vernacula lingua usi sunt*, t. IV, pars 1), Hannover, 1883.

⁶⁷ *Chronica Johannis de Reading et Anonymi Cantuarensis (13-1367)*, éd. par James Tait, Manchester, 1914.

La difficulté, en confrontant ces textes, réside dans les dates données par les auteurs. Ces deux exemples montrent bien le travail de l'historien médiéval, qui compose un récit davantage qu'il ne livre des informations, au sens moderne et journalistique du terme. Ainsi le chroniqueur anglais place-t-il les transformations vestimentaires à une période particulièrement troublée, les modes nouvelles lui semblant l'annonce de la fin des temps⁶⁸. En revanche, le clerc de Mayence interprète ces changements comme un signe de renouveau, point de vue assez rare dans les textes ayant relaté ces événements. De la même façon, les représentations picturales gagneraient à être considérées comme la mise en scène de l'imaginaire aristocratique des commanditaires autant que comme l'actualisation de leurs usages en matière de vêtement.

L'exemplaire de Lyon semble donc proche des habits décrits par nos deux chroniqueurs, mais la présence d'une couture à la taille, au dos, l'éloigne de celui évoqué par la chronique de Limbourg. En outre, ce vêtement n'apparaît guère représenté avant les années soixante ou soixante-dix du XIV^e siècle, sous le règne de Charles V. Un exemple fameux est le vêtement porté par Jean de Vaudetar, dans une bible que ce conseiller offrit au souverain le 28 mars 1372⁶⁹.

L'assiette de la manche, difficile à distinguer sur cette image, est en revanche fréquemment représentée dans les manuscrits autour de 1400, où elle contraste souvent avec le reste du corps par le choix d'une couleur différente. De telles manches sont également très présentes dans les inventaires de garde-robes princières du premier quart du XV^e siècle. Surtout, la proéminence du buste, si répandue dans les manuscrits à peinture réalisés à l'époque de Charles V, renvoie d'autorité au vêtement conservé au Musée des Tissus.

Cette caractéristique a particulièrement scandalisé le chanoine pragois Benesch de Weitmühl, qui la consigne à l'année 1367 de sa chronique⁷⁰. Les hommes ainsi vêtus, dit-il, présentent devant une épaisseur rembourrée comme une poitrine de femme, et ils ont le ventre si serré qu'ils ressemblent à ces chiens de chasse appelés lévriers. Cette silhouette, profondément différente de celle représentée sur les murs de la Chambre du Cerf au Palais des Papes à Avignon, est celle des hommes d'armes, chevaliers et serviteurs qui peuplent les enluminures des *Grandes Chroniques de France*, autre manuscrit prestigieux réalisé à l'intention de Charles V vers 1375-1379⁷¹.

• Pourpoint ou jaque ?

Ce type de vêtement est communément désigné sous le terme de *pourpoint* ou encore *jaque*, termes que les dictionnaires et histoires du costume donnent souvent pour synonymes. Il semble toutefois qu'il faille les distinguer. Le pourpoint, fait d'étoffes mises en double ou bien rembourrées d'un « capiton de coton et de bourre de soie maintenu par des pointures »⁷², suivant une technique employée pour les couvertures dites justement *courtepointées*, désigne une pièce que l'on porte sous son armure, pour éviter les blessures du fer, ou sous son vêtement⁷³, et à laquelle sont rattachées les chausses, qui s'allongent au fur et à mesure du raccourcissement du vêtement de dessus.

⁶⁸ Les changements vestimentaires symptômes des malheurs des temps », sont des *topoi* auxquels ont souvent recours les historiographes de cette période.

⁶⁹ La Haye, Museum van het Boek/Museum Meermanno-Westreenianum, ms. 10 B 23, *Bible historique de Jean de Vaudetar*, Paris, 1372, f. 2 peint par Jean Bondol.

⁷⁰ Benesch de Weitmühl, *Chronicon*, éd. par Pelzel-Dobrowsky in *Scriptores rerum Bohemicarum*, t. II, 1784, p. 22 ss.

⁷¹ Paris, BNF ms. fr. 2713. Ces mêmes vêtements -ironie du sort- sont condamnés par les auteurs de ce livre.

⁷² Harmand, *op. cit.*, p. 98

⁷³ On l'appelle en ce cas *doublet à vestir*, pour le distinguer du *doublet à armer*, la langue prenant en compte divers usages d'une pièce identique.

Le jaque ou *jaquette* désigne au contraire un vêtement de dessus, porté sur le pourpoint ou l'armure. À l'époque de Charles VI, il s'agit d'une pièce luxueuse des garde-robes princières associée aux fêtes de la vie de cour, notamment aux entrées royales ou aux tournois. Toutefois, à cette date, le vêtement court est concurrencé, en tant que vêtement « de mode », par un vêtement plus long, la *houppelande*.

Il n'est pas toujours aisé de distinguer, dans les images, ces deux pièces indissociables du vestiaire masculin. Il est manifeste, cependant, que le jaque n'est pas antérieur aux changements décrits par les auteurs, et qu'il est directement lié à la généralisation du port du pourpoint. L'engouement dont ce vêtement est l'objet amène les couturiers parisiens, en 1358, à réclamer l'autorisation d'en fabriquer - activité jusqu'alors réservée aux seuls *pourpointiers* - arguant du fait que ce vêtement est devenu si courant que deux corporations ne sont pas de trop pour satisfaire la demande⁷⁴. Pour quelles raisons cette pièce a-t-elle pris tant d'importance, au milieu du XIV^e siècle, qu'il faille une nouvelle corporation pour en fabriquer?

Paul Post avait justement noté les transformations conjointes de l'armure et du nouveau vêtement, et nombre d'auteurs, après lui, parlèrent de pourpoint « civil » comme de pourpoint « militaire ». Mais aucun n'a clairement mis en évidence le fait majeur dont parlent tous les chroniqueurs, outre la peste : la guerre. Le port de vêtements nouveaux coïncide en effet avec la guerre de Cent ans et de multiples conflits qui vont de pair avec une forte population d'hommes d'armes, redoutés autant qu'attendus, souvent considérés comme les diffuseurs des modes nouvelles. La chronique de Limbourg note en outre que les seigneurs, les voyageurs, les chevaliers et leurs serviteurs portent tous des cuirasses, les pourpoints étant par ailleurs renforcés de plaques de fer. Il est possible de reconnaître dans ces vêtements les *brigandines* apparues au milieu du XIV^e siècle, constituées de petites plaques de métal rivées sur une étoffe ou un cuir qui les dissimule. Une seconde étoffe, ou un feutre, garnissait l'intérieur pour éviter les blessures du fer.

L'innovation vestimentaire de la période, d'autant plus perturbatrice, aux yeux des moralistes, qu'elle est issue du métier des armes et de la jeunesse, réside avant tout dans cette militarisation de la société, qui conduit d'autres catégories comme les marchands ou les voyageurs à adopter des pourpoints renforcés, pour reprendre les termes du clerc de Mayence. Et le jaque qui recouvre ce pourpoint suit les courbes d'un corps singulièrement agressif.

Les inventaires des environs de 1400 mentionnent encore bien des pourpoints « simples » ou « à armer », c'est-à-dire plus ou moins renforcés de toile ou de métal, d'autres réalisés dans de somptueuses soieries et vraisemblablement portés lors d'entrées ou de tournois. Les rédacteurs les distinguent soigneusement des jaques, qui sont rembourrés de soie, et des jaquettes qui ne sont pas rembourrées⁷⁵.

Le vêtement conservé à Lyon, réalisé dans une soierie blanche à motif en fils d'or et rembourré de soie, les piqûres n'apparaissant qu'à l'intérieur du vêtement, sur la doublure, peut donc être considéré comme un jaque, bien qu'il possède des attaches pour tenir les chausses. Le torse bombé que l'on voit aux silhouettes masculines de la fin du XIV^e siècle et jusqu'au début du siècle suivant suppose le port d'une pièce de dessous confectionnée à cet effet, le pourpoint. L'adjonction d'un « gilet spécial » avait d'ailleurs été proposée par Paul Post et Maurice Leloir, et il n'est pas impossible que le porteur de ce vêtement, suivant les circonstances, choisisse un pourpoint de dessous renforcé, pour se prémunir des mauvais coups.

⁷⁴ Lettres patentes de Charles V citées par Lespinasse, *Les métiers et corporations de la ville de Paris* dans *Histoire générale de Paris*, t. III, p. 184-185.

⁷⁵ *Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de Bourguigogne de la maison Valois (1363-1477)*, éd. par Bernard Prost, 2 vol., Paris, E. Leroux, 1902 et 1908-1913.



Pourpoint de Charles de Blois, Musée des Tissus, Lyon, cliché Stéphan Guillermond

• **L'attribution à Charles de Blois**

Le jaque dont il est ici question est arrivé au Musée des Tissus de Lyon avec deux inscriptions sur parchemin. Aujourd'hui cousues sur la doublure, mais jusqu'alors placées sur le devant du vêtement, elles ont sans doute contribué au succès de cette pièce. L'inscription la plus ancienne, en partie effacée, a été retranscrite en-dessous, à une date ultérieure que les

spécialistes attribuent au règne de Louis XIV. La plus ancienne remonte quant à elle à la fin du XIVE siècle⁷⁶.

Ces inscriptions sont des « authentiques », selon le terme utilisé pour désigner ces pièces écrites placées dans les reliquaires et dont l'usage remonte au haut Moyen Age. Elles ont retenu l'attention de tous les auteurs, car elles donnaient une date et un propriétaire prestigieux au vêtement : « C'est le pourpoint de Saint Charles de Blois tué en la bataille d'Auray par Jean de Montfort son compétiteur au duché de Bretagne le 29 septembre 1364 ».

Or, si le culte de Charles de Blois est bien connu en Bretagne - et ce dès 1368, soit quatre ans après sa mort -, il n'est jamais fait mention d'un pourpoint ayant partagé cette dévotion. Le procès de canonisation entrepris à Angers en 1371⁷⁷ mentionne un cilice porté continuellement par le défunt, qui est cité par l'inscription la plus ancienne et semble avoir été l'objet d'une vénération. Un témoin du procès verbal de l'enquête en vue de la canonisation de Jeanne-Marie de Maillé nous apprend « qu'elle ramena d'Angers à Tours un morceau du cilice de Charles de Blois, qu'elle conservait comme une relique »⁷⁸. Charles de Blois a-t-il été inhumé avec son cilice, dont les dévots auraient par la suite prélevé quelques morceaux, attestés jusqu'à Tours ?

Les sources contemporaines font état de pratiques dévotionnelles concernant des portraits du défunt. Mais la première mention d'un culte concernant le vêtement conservé à Lyon date de la fin du XVIIe siècle. Elle est due à l'abbé Joseph Grandet qui, dans son ouvrage consacré à la cathédrale d'Angers, note que l'église des Carmes conserve un habit « que le bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne, se voyant blessé à mort d'un coup de lance, en la bataille d'Auray en Bretagne dont l'église dédiée à Sainte Anne est servie par des Carmes, légua à Notre-Dame de Recouvrance d'Angers, pour marque de sa dévotion »⁷⁹.

Cette version de la mort de Charles de Blois ne figure pas dans le procès verbal de l'enquête, ni dans les chroniques relatant l'événement. Par ailleurs, le culte de Charles de Blois est principalement organisé par les Franciscains, depuis le lieu de sa sépulture à Guingamp. Enfin, les archives du couvent des Carmes d'Angers ne contiennent aucune trace d'une pratique de ce genre à l'égard de Charles de Blois. Les *Fondations et coutumes* du Couvent, rédigées en 1728⁸⁰, ne conservent aucune relique de ce personnage, dans la liste de celles qu'ils possèdent. Comment les Carmes sont-ils entrés en possession de ce vêtement, et quelle valeur lui accordaient-ils ?

S'il apparaît aisé de suivre la tradition qui attribue le vêtement conservé à Lyon à Charles de Blois, la façon dont s'est constituée cette tradition demeure fort obscure.

L'absence de documents attestant la présence de cette relique insigne paraît étrange, alors que le culte de Charles de Blois est bien établi. En tout état de cause, il paraît difficile

⁷⁶ Jeanne-Marie Dureau, responsable des Archives Municipales de Lyon, et François Avril, conservateur général au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale de France, ont prêté leur concours à l'examen de ces pièces.

⁷⁷ Puis repris en 1889 sous l'impulsion du révérend père Dom Plaine, bénédictin du diocèse de Rennes. La conclusion fut la béatification, obtenue en 1904. Trois ans plus tard, Dom Plaine entreprit l'édition des pièces du procès, qui vit le jour en 1921 (*Monuments du procès de canonisation du bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne 1320-1364* ; publiés par le Père A. Je Sérent et Dom Plaine, Saint Briec, imprimerie René Prud'homme, 1921). Quant à l'enquête en vue d'établir la piété de Charles de Blois, elle a fait l'objet d'un mémoire de maîtrise qui m'a été aimablement communiqué par l'auteur, Yolaine de Sazilly, *La biographie spirituelle de Charles de Blois extraite du summarium de son procès de canonisation. Transcription - Traduction - Commentaire*. Mémoire de maîtrise sous la direction de M. Chevalier et Mme Bourin, Tours, Université François Rabelais, 1984.

⁷⁸ Cité par André Vauchez, *Les laïcs au Moyen Age*, Paris, éd. du Cerf, 1987, p. 232.

⁷⁹ Joseph Grandet, *Notre-Dame angevine*, éd. Albert Lemarchand, Angers, Germain & Grassin, 1884, p. 211-212.

⁸⁰ Archives Départementales de Maine-et-Loire, 86 H 4.

d'affirmer que ce vêtement ait appartenu à Charles de Blois, la date de 1364 semblant antérieure à l'existence de ce genre de vêtement.⁸¹

⁸¹ Cette communication s'appuie sur une recherche antérieure partiellement publiée sous le titre « *Le pourpoint de Charles de Blois : une relique de la fin du Moyen Age* », *Bulletin du CIETA* 74 (1997), 64-82.